



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	16ème
Nom de site		Numéro	T10115
Adresse du site	Place du Maréchal Delattre de Tassigny	Hauteur	R+6 (24m)
Bailleur de l'immeuble	Public : Univ Paris Dauphine	Destination	université
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'information	Free (40/150/270°) SFR (0/120/240°) OF (32/152/255°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	25/07/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	23/04/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	23/06/2018

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.
Détail du projet	Ce projet concerne le renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G avec des antennes heptabandes en lieu et place des pentabandes existantes (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.
Tilts (degrés)	Entre 0 et 7°

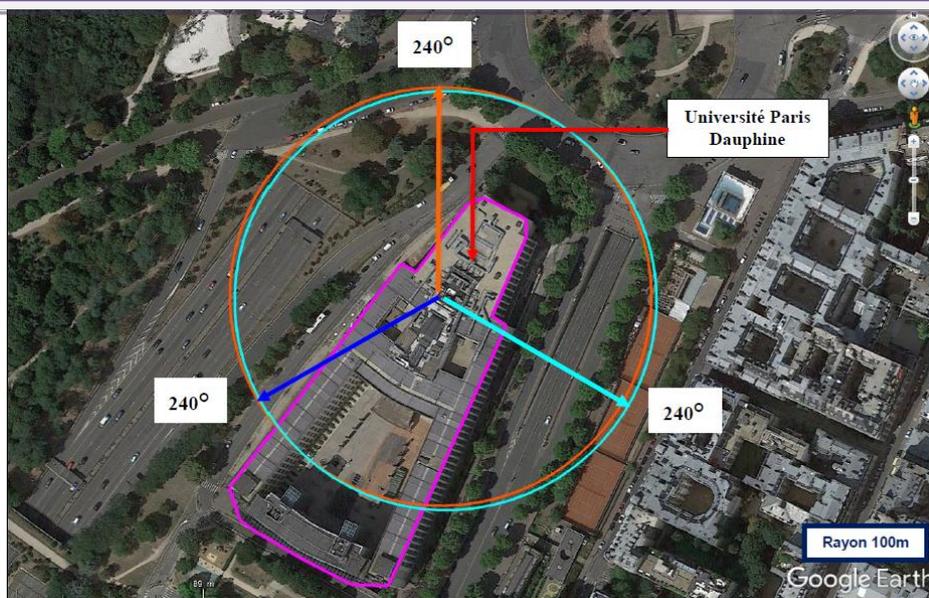
Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes Pentabandes existantes par trois antennes Heptabandes de tailles identiques.
Zone technique	l'installation de modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	29m (0 et 240°) 31m (Az 120°)

Conformité du dossier

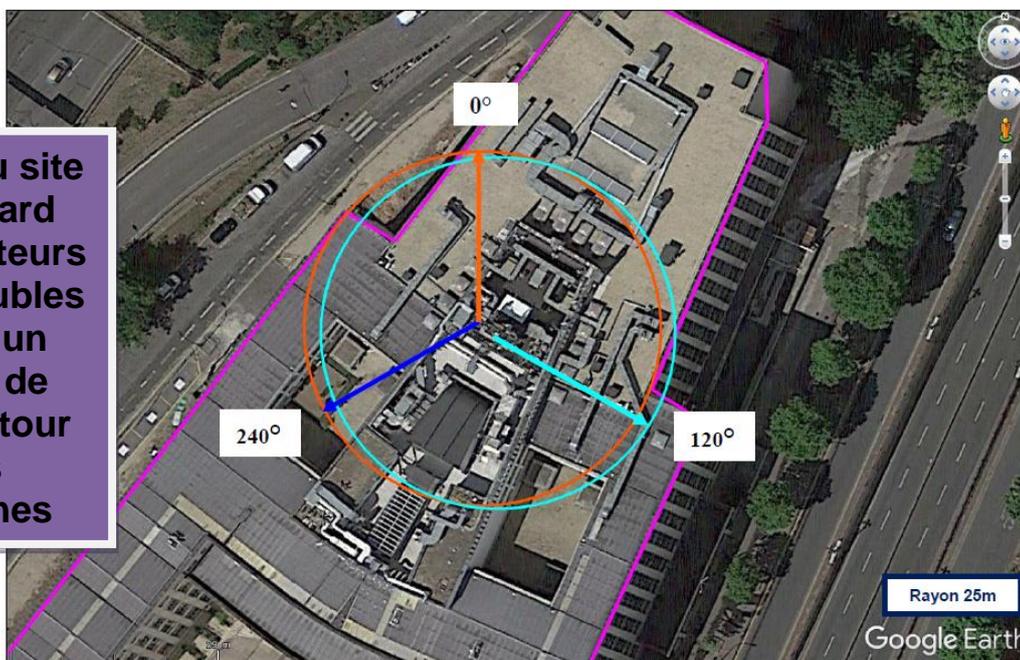
Date de l'avis		Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis			

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche (m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Université Paris Dauphine	Place du Maréchal de Lattre de Tassigny	R + 6	Oui	-	Inférieur à 1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

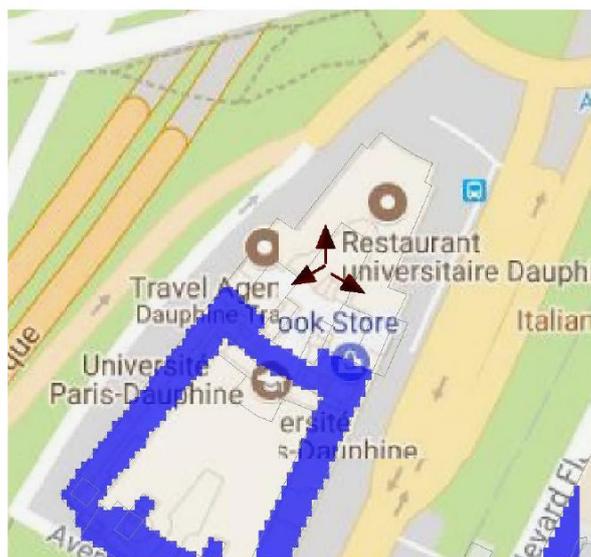


Aucun bâtiment en vue directe dans un rayon de 25 m

Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 0-1 V/m.
La hauteur correspondante est de 22,5 m.

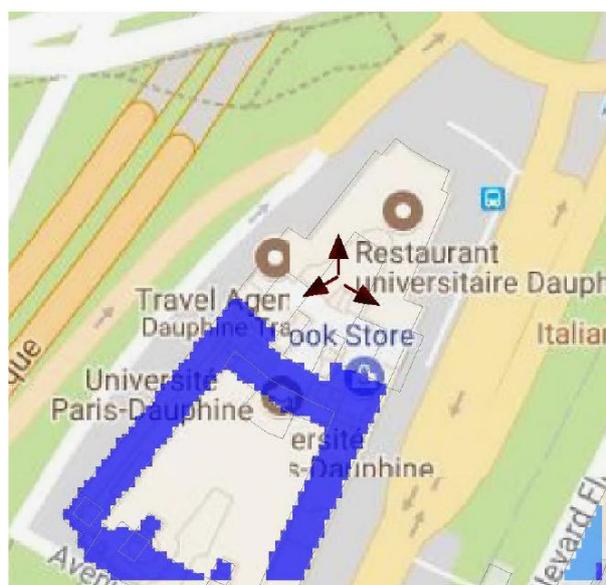


Légende

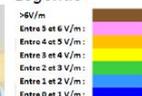


b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.

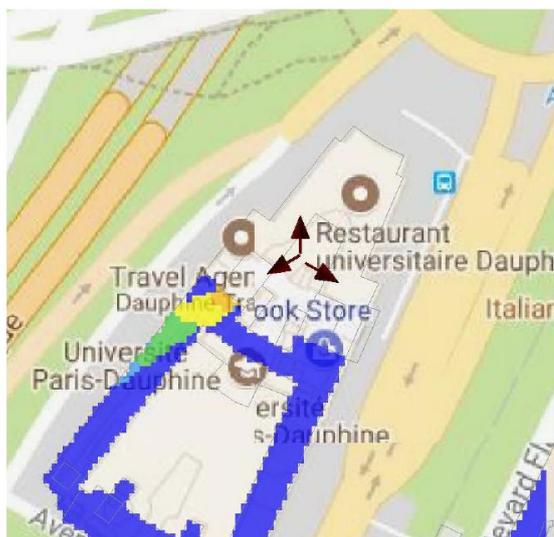


Légende



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



Légende



**SIMULATION CONFORME
AU SEUIL DE LA CHARTE**

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 0-1 V/m	entre 1-2 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	22,5 m	19,5 m	22,5 m

Les niveaux calculés dans l'EP, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :



Aucune modification de l'état visuel

Etat projeté :



Aucune modification de l'état visuel

Vue des Azimuts

Az : 0°



Az : 120°



Az : 240°

